

Les vœux de la Présidente

La fin du mandat 2015-2020 est arrivée.

Comme à son habitude, la MSA de Franche-Comté a été présente aux côtés de ses adhérents qui en ont exprimé le besoin. Elle a répondu du mieux qu'elle le pouvait et sans ménager ses efforts, malgré les contraintes imposées par l'institution qui ne sont pas toujours en adéquation avec les attentes du terrain.

La caisse de MSAFC n'est pas une adepte du hors-sol et a assumé pleinement les conséquences des réorganisations qui ont vu le jour ces derniers mois.

Ma mission de Présidente se termine donc avec ce mandat. Je vous souhaite à toutes et tous de garder espoir pour l'année à venir. N'oubliez pas de voter, c'est utile.

Mon vœu le plus sincère : bonne réussite dans vos projets et bonne route à tous.

Lucrèce BOITEUX, Présidente MSA Franche-Comté



ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER C'est utile !

sur internet ou par courrier

Nos vœux pour 2020

La parole aux élus

A l'aube de cette nouvelle année, je veux d'abord remercier tous les délégués et les animatrices qui ont œuvré ce dernier mandat sur le terrain.

L'année 2020 sera rythmée par des élections, un nouveau Conseil d'administration, puis la mise en place des échelons locaux. S'engager sur le terrain, c'est accepter de donner de son temps et de travailler en équipe en écoutant et respectant des opinions différentes. Mais c'est surtout recevoir, s'enrichir au contact des autres, se projeter dans le futur en agissant.

Je vous présente mes meilleurs vœux et formule le souhait que des femmes et des hommes s'engagent dans les échelons, pour que la MSA reste présente sur les territoires et que le monde rural reste attractif.

« **Toute la moisson de l'avenir est dans les semences d'aujourd'hui.** »

Monique MARION, vice-Présidente

2019 s'en est allée, 2020 s'installe avec, comme d'habitude, nombre d'interrogations. Que nous réserve cette nouvelle année, à titre personnel, familial, professionnel, mondial, mais aussi pour la MSA ?

Les élections ont lieu en ce moment, les délégués vont être désignés, en nombre plus restreint et dans un contexte de cantons regroupés. Il nous appartiendra ensuite de bâtir et de faire vivre nos échelons locaux, d'en faire des relais, des lieux d'échanges et des incubateurs d'actions à destination des adhérents.

A l'heure où la mondialisation oublie l'humain, il reste sur nos territoires des mots pleins de promesses et d'espoir : **proximité, engagement, bénévolat, solidarité**. Que cette nouvelle année vous soit douce ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Annie LERCHE, Présidente du Comité départemental du Doubs

Ce début d'année 2020 est marqué par un temps fort pour le régime agricole avec les élections des délégués MSA. En application de la loi NOTRe, leur nombre va diminuer de moitié du fait de la réduction du nombre de cantons. Je veux remercier ici les délégués qui arrêtent après avoir su animer nos territoires ruraux. Une reconnaissance plus particulière pour Lucrèce BOITEUX qui s'est employée à faire avancer la protection sociale des exploitants agricoles en contribuant avec le Dr Jean-Jacques LAPLANTE, à la mise en place des indemnités Journalières maladie.

Une nouvelle équipe va se mettre en place avec pour rôle de défendre une MSA proche et au service de ses adhérents, tout en ayant comme objectif de réussir le plan Ambition 2025.

Je formule le vœu d'une année sereine et pleine de réussite.

Emmanuel FAIVRE, Président du Comité départemental du Jura





Séverine RACLOT

Animatrice de l'échelon local de HAUTE-SAONE
& Territoire de BELFORT
06 31 37 43 02
raclot.severine@franchecomte.msa.fr

Le 23/11/2019 à CORBENAY (70) Formation sur la sécurité des affouagistes

Couper son bois de chauffage en forêt peut être dangereux. C'est pourquoi les délégués MSA sont à l'initiative d'une matinée de formation à la prévention et aux risques des affouages. Accompagnés de Yves JELIE, responsable de l'échelon local et de Séverine RACLOT, animatrice de la MSA, une trentaine de participants était au rendez-vous.

« **Nous sommes vraiment satisfaits de la participation à cette matinée** » témoigne Monsieur CHEVALME, adjoint à la Mairie de Corbenay. En effet, 30 affouagistes du secteur ont été informés et sensibilisés aux problèmes des accidents en forêt.

Animée par Alain ANTOINE, administrateur et Jean-Claude VERSTRACTEN, moniteur à la Maison Familiale d'Aillévillers, la formation s'est déroulée en deux temps : début de matinée en salle puis démonstrations en forêt.

« **Pour se protéger, il faut porter un EPI (Équipement de Protection Individuelle) : casque avec visière et atténuateurs de bruit, pantalon anti-coupure, chaussures ou bottes de sécurité, gants...** » expliquent les bûcherons professionnels. Ils ont aussi fait un rappel sur l'entretien indispensable du matériel.

La matinée s'est ensuite poursuivie en forêt pour quelques exercices pratiques : importance de préparer le chantier d'abattage, les règles de sécurité, plusieurs techniques d'abattage d'arbres, l'importance de faire correctement l'entaille et de l'affûtage régulier de la chaîne de tronçonneuse...

« **Ça fait plus de 40 ans que je vais au bois et j'ai appris plein de choses aujourd'hui.** » témoigne un affouagiste expérimenté de Corbenay. Les nombreux participants sont repartis visiblement satisfaits de ce rappel des bonnes pratiques d'utilisation d'une tronçonneuse et des règles de sécurité.

Pour tout renseignement complémentaire,
Séverine RACLOT, animatrice MSA Franche-Comté : raclot.severine@franchecomte.msa.fr



Un formateur de la MFR d'Aillévillers et le groupe



De gauche à droite : Messieurs JELIE, ANTOINE et CHEVALME, entourés d'affouagistes très intéressés.



Les vœux du service Vie Institutionnelle

En ce début d'année 2020, ce ne sont pas seulement les délégués qui vont se renouveler mais également l'équipe Vie Institutionnelle MSA Franche-Comté.

Nous saluons nos collègues Isabelle BOCQUENET, animatrice du Doubs et Pascale TISSERAND, assistante, qui vont prochainement bénéficier d'une retraite bien méritée. Nous leur souhaitons bonne continuation dans leur nouvelle vie.

Nous remercions tous les délégués qui ont travaillé à nos côtés toutes ces années pour faire vivre le territoire de la

Franche-Comté par des actions variées et adaptées aux demandes.

Au revoir à ceux qui ne renouvellent pas leur mandat.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous
une belle et heureuse année !**

L'équipe Vie Institutionnelle



Véronique BOUVIER

Animatrice de l'échelon local du Jura

06 31 29 20 17

bouvier.veronique@franche-comte.msa.fr

Département du JURA

Le 26/09/2019 à BELLECOMBE (39) Formation à la contention bovine

Le 26 septembre dernier, les délégués MSA, en partenariat avec la caisse locale Groupama Haut-Jura St Claude, ont proposé aux éleveurs une formation à la contention bovine. Il s'agit de l'art de manipuler ses animaux en toute sécurité lors du déplacement du troupeau, de la traite ou des soins.

Animée par Yves FAVAIN et Aurore PETITJEAN, cette formation a eu lieu sur l'exploitation de M. VERGUET à Bellecombe. Les animateurs ont proposé **diverses activités liées à la sécurité des animaux**, aux travers de techniques simples de contention et de manipulation des bovins.

La journée s'est déroulée en deux temps. Le matin, des explications théoriques ont été proposées aux participants. L'après-midi, place aux exercices pratiques dans un parc de contention fixe : technique de nœuds de vache, comment utiliser un licol pour attacher et détacher la bête rapidement, exercices de détente de la bête et techniques pour la circulation sur route.

Si vous souhaitez organiser une journée de formation sur votre secteur, n'hésitez pas à contacter le délégué MSA ou l'animatrice MSA le plus proche.



Le groupe et M. FAVAIN, formateur.

CHAUSSIN (39), Octobre 2019 Le code de la Route



Le groupe de participants et M. PELLERIN.

En octobre dernier, à l'initiative des délégués MSA et en partenariat avec la MSAP de Chaussin, les seniors ont été invités à venir réviser leur Code de la Route.

Un cycle de quatre séances du Code de la Route a été proposé à une quinzaine de personnes dans la salle de conférence de la communauté de communes de la Plaine jurassienne. Animées par Michel PELLERIN et Michel JOURNAUX, bénévoles de l'association AGIR, cette révision a été profitable à tous les participants pour qui le Code de la Route et les leçons de conduite sont loin. Ils sont pleinement satisfaits de la formation et 84 % d'entre eux déclarent qu'ils vont modifier leur façon de conduire.

Un grand bravo aux bénévoles qui donnent de leur temps et proposent des formations de qualité !

Plus d'informations :
Véronique BOUVIER, animatrice MSA Franche-Comté - 03.84.35.25.41
bouvier.veronique@franche-comte.msa.fr



Véronique BOUVIER

Animatrice de l'échelon local du Jura
06 31 29 20 17

bouvier.veronique@franchecomte.msa.fr

Le 6/12/2019 à CHEVIGNY (39) Notre vie avec les ondes électromagnétiques

Dans notre monde hyper connecté, nous sommes entourés d'ondes électriques et magnétiques. Quel impact ont-elles sur notre santé et comment s'en protéger ?

Les délégués de l'échelon local Nord Jura se sont mobilisés pour offrir une information de qualité au public sur ce sujet qui les interpelle. Christophe BOLARD, de l'association P.R.I.A.R.T.E.M. (Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies Électromagnétiques) a animé l'après-midi du 6 décembre à Chevigny auprès d'une audience captivée.

Cette association qui a fusionné avec Electrosensibles de France est reconnue d'intérêt général. Elle œuvre pour la protection de la santé et de l'environnement face aux risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques tels que les troubles de la mémoire et de l'attention, la fatigue chronique, les insomnies, le stress, etc.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site de l'association www.priartem.fr



Henri SAGET, responsable échelon local, ouvre la rencontre.

Les antennes relais sont parfois implantées près des habitations.

La France, par un décret du 3 mai 2002, a adopté des normes surprenantes par rapport aux autres pays concernant les champs électromagnétiques : 60 volts/mètre pour notre pays, entre 2 et 6 volts/mètres pour les autres.

Ces nombreuses informations données par M. BOLARD ont été complétées ensuite par de riches échanges avec le public.

Le consommateur est bien souvent mal informé :

Les téléviseurs, par exemple, sont vendus avec la fonction wi-fi activée sans que l'acheteur n'en soit averti. Les téléphones portables ont, quant à eux, des DAS (Débit d'Absorption Spécifique) différents, mieux vaut ainsi utiliser ceux qui ont le plus faible taux.

La loi Abeille de 2015, si elle était appliquée dans son intégralité, protégerait mieux les personnes, elle a instauré notamment l'interdiction du wi-fi dans les crèches et sa limitation dans les écoles primaires.



Département du JURA

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER — C'est utile !

sur internet ou par courrier

L'action des délégués élus à la MSA Franche-Comté

60
actions par an

10 400
heures de bénévolat par an

15 000
bénéficiaires des actions des délégués

Glossaire

DAS : Débit d'Absorption Spécifique - **EPI** : Equipement de Protection Individuelle - **MSAFC** : Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté - **MSAP** : Maison de Services au Public - **P.R.I.A.R.T.E.M.** : Association Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies Électromagnétiques

Un lien entre **NOUS** sans papier, c'est écologique !

Afin de recevoir cette publication en version dématérialisée, donnez-nous votre adresse mail

Contact : Marion ARNAL

03 81 65 63 08
communication.grprec@franchecomte.msa.fr Page 4

